

Programme

1/ Le Focus :

Analyse pragmatique des réformes en cours ou à venir (loi, décrets d'application, circulaire...)

2/ Les petites histoires

Les apports concrets des décisions de la cour de cassation et des cours d'appel relatives aux relations individuelles et collectives de travail :

- Les libertés fondamentales
- Le contrat de travail (choix, rédaction, modification, clauses sensibles, ...)
- La durée du travail, les congés
- La maladie, AT/MP, l'inaptitude, santé et sécurité
- La rupture du contrat de travail (procédure, motifs, suites...)
- Les relations collectives (accords collectifs, élections, fonctionnement des IRP, protection des représentants du personnel...)

3/ En bref

Les nouveautés réglementaires à connaître (publication de textes, entrées en vigueur, nouveaux taux de cotisations, etc.)

Prérequis/niveau	Objectifs pédagogiques	Méthode pédagogique
<p>Prérequis : Aucun</p> <p>Niveau : Perfectionnement des connaissances en droit social</p>	<p>Analyser les conséquences pratiques pour votre entreprise de l'actualité législative, réglementaire et jurisprudentielle en matière de droit social.</p> <p>Anticiper les conséquences des évolutions en préparation.</p> <p>Échanger des bonnes pratiques avec les intervenants et avec vos pairs.</p>	<p>Tour de table / Exposé / Atelier</p> <p>Cas pratiques</p> <p>Échanges interactifs</p> <p>Remise d'un support pédagogique</p>

Evaluation des objectifs de la formation :	Dates :	Animateurs :
<p>Quiz d'auto positionnement Avant /Après</p>	<ul style="list-style-type: none">■ 11 mars 2021■ 17 juin 2021■ 16 septembre 2021■ 09 décembre 2021	<p>Michel DUHAUT & Anne Christine ROUSSET</p> <p>Avocats expérimentés en droit social DUHAUT AVOCATS</p>

Lieux	Durée :	Tarif :
<p>Hôtel CAP EDEN ROC Bd JF Kennedy CS 10029 6605 Antibes Cedex</p>	<p>De 9h00 à 17h00</p>	<p>2 360 € HT (2 832 € TTC) par participant pour les 4 journées soit 590€ HT la journée Repas et collations offerts</p>